

CONCERTATION PRÉALABLE  
**2 MAI AU 23 JUILLET**

# PARC ÉNERGÉTIQUE SYNTHÈSE



**Solarzac**  
des énergies positives  
pour le Lodévois et Larzac

COMMUNE DE LE CROS - 34 520

HÉRAULT - OCCITANIE



Renseignez-vous sur  
[www.solarzac.fr](http://www.solarzac.fr)

En séance du 9 janvier 2019, la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé que le projet SOLARZAC de parc énergétique sur la commune de Le Cros (34) fera l'objet d'une concertation préalable dont les modalités seront définies par la Commission. Arkolia Énergies, maître d'ouvrage, a élaboré la présente synthèse du dossier de la concertation afin de présenter le projet.

arkolia  
ÉNERGIES

## POUR UN TERRITOIRE INNOVANT PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE ET DE GAZ VERT PAR CAPTURE DU CO<sub>2</sub>

Capable de produire et de stocker des énergies vertes à partir de deux ressources naturelles abondantes et inépuisables – le soleil et le gaz carbonique naturellement présent dans l'air ambiant – le projet SOLARZAC, aujourd'hui à l'étude, vise la réalisation d'un parc énergétique renouvelable et innovant à dominante photovoltaïque sur la commune de Le Cros, au domaine de Calmels.

### Le projet SOLARZAC s'inscrit dans le cadre européen et la stratégie nationale de transition énergétique et de neutralité carbone.

La France encourage les parcs photovoltaïques de grande taille compte tenu du coût très compétitif de l'électricité non subventionnée ainsi produite. Les objectifs fixés par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) conduisent à un calendrier d'appel d'offres de l'État correspondant à 2 GW par an pour les centrales au sol et à 0,9 GW par an pour les installations sur grandes toitures.

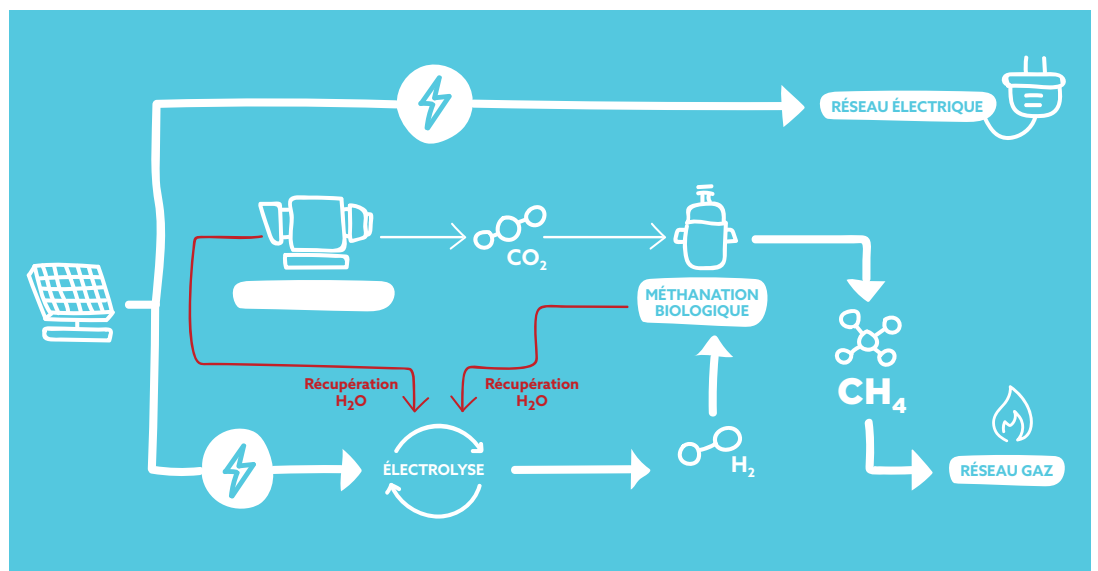
### Le projet SOLARZAC est cohérent avec la stratégie régionale REPOS dont l'objectif

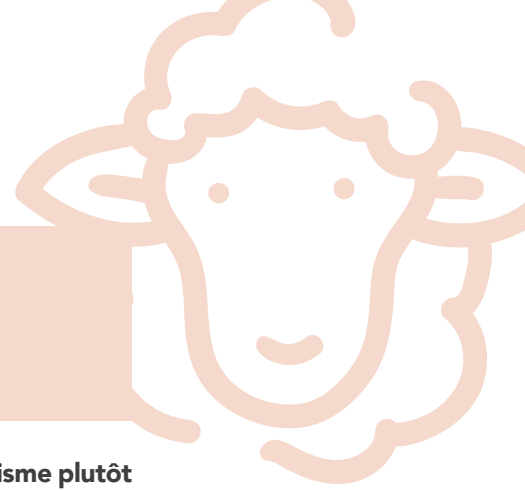
est de faire de la région Occitanie la première "région à énergie positive d'Europe". La puissance photovoltaïque installée s'élevait à 1276 MW en 2015. Le scénario REPOS 1.0 envisage une forte augmentation à hauteur de 6930 MW en 2030 soit une multiplication de la puissance d'un facteur 5,4. Le projet SOLARZAC (scénario 3) participerait à hauteur de 4% de cet objectif.



À l'échelle du Pays Cœur d'Hérault, le projet SOLARZAC contribuerait à l'atteinte des objectifs fixés au Plan Climat Air Énergie Territorial et au SCoT, notamment celui de devenir un territoire à énergie positive en multipliant la production d'EnR par 3,4.

### SCHÉMA FONCTIONNEL DU PROJET SOLARZAC (SCÉNARIO 3)





## UN PROJET LOCAL ÉCO-VERTUEUX UTILE AU LODÉVOIS ET LARZAC ET AU SERVICE DE L'AGROPASTORALISME

**Une opportunité : dédier Calmels à la transition énergétique et à l'agropastoralisme plutôt qu'à la chasse commerciale.**

**Au sud du domaine, 400 ha seraient dédiés au parc énergétique et à l'agropastoralisme** par l'installation d'un élevage d'ovins après préparation du sol en surface et plantation de 400 ha d'herbes. Un test d'herbage est en cours sur 5 ha avec différents types d'herbe.

**Au nord du domaine, 600 ha aujourd'hui clôturés seraient rouverts au public et dédiés à la gestion et la sauvegarde de la faune sauvage.**

Pour aider au redémarrage agropastoral de Calmels, nous accompagnerons les professionnels sous forme d'aides directes (construction de bergeries et hangar, réfection de lavagne et mare sèche) ou d'aides indirectes (démarche d'obtention d'un signe de qualité pour l'élevage ovin du Sud Larzac par exemple).



Parc photovoltaïque Arkolia Énergies Le Soler

### 3 scénarios énergétiques envisagés et 1 innovation écologique majeure

- **Deux scénarios classiques** consistent à produire de l'électricité verte à partir de panneaux photovoltaïques. Ils se différencient uniquement par leur puissance : 180 MW ou 320 MW.
- **Un scénario innovant** consiste à produire de l'électricité verte (180 MW) et du gaz vert (138 MW) à partir de panneaux photovoltaïques, de collecteurs de CO<sub>2</sub> et d'une unité de méthanation biologique.

**Ce scénario innovant répond au problème de l'intermittence des EnR à grande échelle et crée "un puits de carbone"**, deux avantages majeurs pour accélérer la transition énergétique et lutter contre le réchauffement climatique. Ce scénario vise **l'autonomie en eau** d'une part, en recyclant l'eau produite par le procédé et d'autre part, en récupérant l'eau de pluie contenue dans les bassins artificiels de collecte présents sur le site. Pour s'en assurer, un projet pilote de 100 KW puis un démonstrateur seront testés avant mise en place à l'échelle du projet.

	Scénario 1 180 MW de puissance électrique, 100% solaire	Scénario 2 320 MW de puissance électrique, 100% solaire	Scénario 3 320 MW d'énergies vertes, soit environ 180 MW de puissance électrique solaire et 138 MW de puissance gaz par bio-méthanation
Impacts environnemental et paysager	> faible	> modéré	> modéré
Surface utilisée	> 220 ha	> 400 ha	> 400 ha dont 5 à 10 ha pour la conversion d'électricité en gaz
Implantation	> zones planes et exposées au sud	> zones planes et exposées au sud	> zones planes et exposées au sud
Production électrique par an / gaz par an	> 240 GWh/an	> 430 GWh/an	> 240 GWh/an (électricité) > 106 GWh/an (gaz)
Équivalent consommation par habitants	> 113 000 habitants	> 200 000 habitants	> 113 000 habitants (électricité) > 30 000 habitants (gaz)
Artificialisation des sols	-	-	> 5 à 10 ha



Bassin de collecte d'eau de pluie à Calmels



Moiré provençal

## Des raccordements facilités par la proximité des réseaux

Le site de Calmels présente des atouts : **une ligne électrique THT passant à 400 m** en limite nord du domaine permettrait le raccordement électrique via un poste de transformation à créer dans le domaine.

Pour le gaz, le **raccordement au réseau se ferait directement à Lodève**, sans stockage préalable, via une conduite aménagée le long du CD25 et du CD9 qui passe par Le Cros.

## Un environnement remarquable à préserver

**L'étude des impacts environnementaux est en cours, elle déterminera la nature et la portée des mesures à prendre par le maître d'ouvrage selon la séquence "Éviter, Réduire, Compenser", sans remettre en cause les labels UNESCO et Grand Site.**

Concernant la **biodiversité**, les inventaires déjà réalisés font état de la présence de quelques espèces protégées, dont le Moiré provençal (papillon) et des chauves-souris (Pipistrelle et Murin) en enjeu fort sur de petites zones. Concernant l'avifaune, quelques espèces font l'objet d'un enjeu modéré, voire fort (rapaces et oiseaux nicheurs diurnes).

S'agissant du **paysage**, la topographie du site en collines et dolines devrait permettre d'implanter les panneaux photovoltaïques de façon à réduire au maximum leur impact visuel.

Les **surfaces occupées** par les panneaux pourraient revenir à l'état initial et/ou agricole après exploitation et démontage. Les panneaux eux-mêmes pouvant être recyclés. Les **surfaces artificialisées** n'occuperaient que quelques hectares.

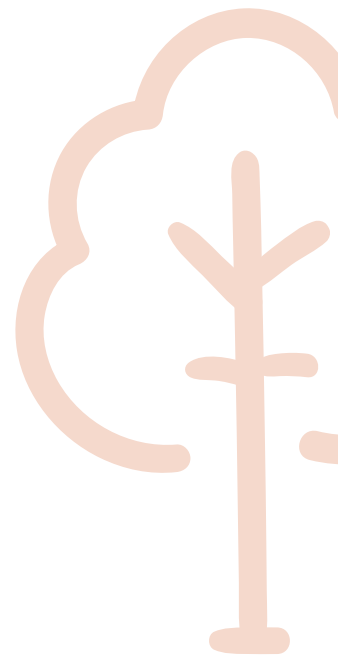
## Financement participatif et investissement citoyen

Le financement participatif serait proposé aux habitants d'Occitanie sous forme de prêt rémunéré consenti à la société de projet. L'investissement citoyen serait réservé aux riverains du projet-habitants ou communes-sous forme d'apport en capital et de représentation au conseil d'administration.

## Le coût de SOLARZAC et les retombées fiscales pour le territoire

Le coût du projet SOLARZAC oscille entre 200 et 600M€ selon les scénarios. Il aurait des effets significatifs sur le territoire, principalement sous forme de retombées fiscales directement versées aux collectivités durant les 40 ans d'exploitation et sous forme d'emplois directs et indirects dans et autour du parc.

Retombées fiscales (par an)			
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
<b>Région Occitanie</b> 50% CVAE sur la base de 1,5% de la VA	75 000 €	150 000 €	150 000 €
<b>Département Hérault</b> 23,5% CVAE sur la base de 1,5% de la VA + 50% de l'IFER	650 000 €	1 180 000 €	1 200 000 €
<b>CC Lodévois et Larzac</b> CFE + 26,5% CVAE sur la base de 1,5% de la VA + 50% de l'IFER	850 000 €	1 600 000 €	1 600 000 €
<b>Commune de Le Cros</b> Taxe foncière	1 000 €	2 000 €	10 000 €
<b>Total</b>	<b>1 576 000 €</b>	<b>2 932 000 €</b>	<b>2 960 000 €</b>



# LE PROJET EN BREF

- **Un projet de transition énergétique et écologique**, cohérent avec les engagements de la France et de la Région Occitanie.
- **Sur un espace de 1000 ha** aujourd'hui privé et clôturé, inaccessible au public, non classé en terre agricole et réservé à la chasse commerciale.
- **400 ha de terres dédiés à la production d'EnR et à l'agropastoralisme** par la création de prairies à ovins.
- **600 ha de terres rouverts au public** dédiés à la gestion et à la sauvegarde de **la faune sauvage**.
- **3 scénarios énergétiques différents** proposés lors de la concertation préalable dont l'un associe l'énergie du soleil et la capture de CO<sub>2</sub> pour produire du gaz naturel.
- **L'opportunité de raccorder le parc** aux réseaux électrique et gaz existants.
- **Un projet autosuffisant en eau**, ne nécessitant ni forage ni raccordement au réseau.
- **La mise en place d'un financement participatif et d'un investissement citoyen** permettant d'associer au projet la population et les collectivités.
- **Le retour possible du foncier en gestion publique.**
- **Des emplois pérennes créés** pour la construction, la production et l'exploitation du parc.
- **Des retombées fiscales** pour les collectivités de 1,5 à 3 millions d'euros par an durant 40 ans, selon les scénarios.



# CONCERTATION PRÉALABLE DU 2 MAI AU 23 JUILLET 2019

## Votre avis compte, exprimez-vous !

Arkolia Énergies, porteur du projet SOLARZAC, organise une concertation préalable dont les modalités ont été arrêtées par la Commission nationale du débat public (CNDP).

Cette concertation préalable permet de s'informer sur le projet, de poser des questions, de recueillir les avis des personnes concernées. Le périmètre de la concertation comprend les 28 communes de la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac et les communes de Campestre-et-Luc et Vissec (Gard) et La Couvertorade et Sauclières (Aveyron).

La concertation se déroule sous l'égide de Bruno Védrine, garant nommé par la CNDP. Le garant est neutre et a pour rôle de veiller à la qualité, la sincérité et à l'accessibilité des informations à disposition du public.

## Comment donner son avis ?

### 1 RÉUNIONS PUBLIQUES

■ **Ouverture** en mai

■ **Clôture** en juillet

Dates et lieux sur [www.solarzac.fr](http://www.solarzac.fr)

### 2 ATELIERS THÉMATIQUES

■ **Eau, patrimoine naturel et biodiversité**

■ **Co-activité agricole et énergétique et développement du territoire**

■ **Transition énergétique, scénarios et technicité du projet**

■ **Emploi, financement et modèle participatif**

Plus d'information sur [www.solarzac.fr](http://www.solarzac.fr)

### 3 JOURNÉE PORTES OUVERTES

**Visite sur site**

Samedi 18 mai 2019 à partir de 10h00 -  
Domaine de Calmels

### 4 REGISTRE ET DOCUMENTS DANS :

Les mairies des 32 communes

### 5 LETTRE D'INFORMATION

Tous les mois

### 6 PERMANENCES ITINÉRANTES

Dates et lieux sur [www.solarzac.fr](http://www.solarzac.fr)

Plus d'information sur le projet :  
[www.solarzac.fr](http://www.solarzac.fr)

Plus d'information sur la CNDP :  
[www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)

